

Tempête Ciaran

Le Crédit Mutuel de Bretagne pleinement engagé aux côtés de ses sociétaires et clients par l'application de mesures d'urgence et de solidarités

Brest, le 8 novembre 2023 – Au lendemain de la tempête Ciaran qui a durement frappé la Bretagne et ses habitants, le Crédit Mutuel de Bretagne exprime sa solidarité envers tous les Bretons éprouvés par les conséquences de cet événement climatique d'une intensité rare.

Pour accompagner les nombreux sociétaires et clients - particuliers, professionnels et agriculteurs - touchés par ces intempéries, le **Crédit Mutuel de Bretagne et Suravenir Assurances**, la filiale d'assurances de biens et de personnes du groupe Crédit Mutuel Arkéa, ont mis en place des mesures exceptionnelles pour leurs assurés :

- **Un renforcement significatif des équipes** pour accompagner les assurés et gérer les déclarations de sinistre réalisées en ligne depuis le site ou l'application CMB, par téléphone, par mail ou en agence Crédit Mutuel de Bretagne.
Plus de 14 000 sinistres ont déjà d'ores et déjà été déclarés, ce qui constitue un record absolu pour les équipes de Suravenir Assurances.
- **Le délai de déclaration est étendu à 30 jours** au lieu des 5 jours habituels.
- **Les mesures de relogement d'urgence sont assouplies** pour les assurés dont l'habitation est rendue inhabitable par les intempéries.
- **Le versement des indemnités est accéléré** grâce à une simplification des démarches et l'allègement des demandes de justificatifs.
- **Le Fonds de Solidarité Assurances** peut être activé. Créé en 2022, il a vocation à venir en aide notamment aux clients du Crédit Mutuel de Bretagne en cas de survenance d'un sinistre non couvert par leurs contrats d'assurance, entraînant des conséquences humaines graves.

Par ailleurs le Crédit Mutuel de Bretagne mobilise, plus que jamais, **ses dispositifs de solidarités**. Chaque année, ils visent à soutenir financièrement les clients et sociétaires les plus fragilisés. En 2022, près de 3,2 M€ ont ainsi été redistribués au travers de ces dispositifs, à plus de 4 800 particuliers, professionnels ou associations dans le besoin.

Dans le contexte actuel, les administrateurs et collaborateurs des caisses locales, en charge de la gestion et l'animation de ces dispositifs, sont particulièrement attentifs à la détection et l'accompagnement concret et rapide des situations les plus délicates.

Philippe Rouxel, Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne : *“Nous sommes confrontés à une situation absolument inédite, avec d'ores et déjà plus de 14 000 sinistres déclarés depuis le passage de la tempête Ciaran. Les collaborateurs et administrateurs du Crédit Mutuel de Bretagne, ainsi que l'ensemble des équipes de Suravenir Assurances sont pleinement mobilisés pour accompagner concrètement nos clients et sociétaires, par la mise en place de mesures exceptionnelles et l'activation de nos dispositifs de solidarités. Ils trouvent, dans ces circonstances exceptionnelles, la pleine mesure de leur mission : soutenir les populations les plus fragilisées.”*

A propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 292 points de vente, dont 212 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d'affaires est inférieur à 30 millions d'euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d'une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d'informations sur www.cmb.fr

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com - 06 86 27 26 57

A propos de Suravenir Assurances

Depuis 25 ans, Suravenir Assurances conçoit des solutions d'assurances innovantes et adaptées aux besoins des particuliers pour les protéger contre les aléas de la vie. Concrètement, la Compagnie assure les véhicules, les habitations, les accidents de la vie, les conflits juridiques et les dépenses de santé grâce à des solutions d'assurance régulièrement récompensées par la presse professionnelle.